



Commune de Saint-Josse,
Le vendredi 14/03/2025

Communiqué de Presse

« Saint-Josse renforce son engagement pour la petite enfance »

Le Conseil communal de Saint-Josse a adopté ce mercredi le Contrat d'accueil pour la Petite Enfance dans le cadre de l'ONE. Cette nouvelle avancée s'inscrit dans une politique constante d'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des crèches pour les familles de la commune.

Pour rappel, grâce à des efforts constants, Saint-Josse a réussi à doubler le nombre de places en crèche en quelques années, passant de 190 à 360 et en instaurant une prime de naissance de 120 euros, elle démontre chaque jour son engagement envers les familles.

Les parents savent combien il est essentiel de pouvoir compter sur un accueil fiable et de qualité pour leurs enfants. Une crèche, c'est bien plus qu'un mode de garde : c'est un lieu d'éveil, de sociabilisation et d'apprentissage pour le tout-petit. Pour les familles, c'est aussi une aide précieuse dans leur organisation quotidienne, en particulier pour les mamans qui souhaitent suivre une formation ou poursuivre une activité professionnelle.

Une approche globale pour le bien-être des enfants

Au-delà des crèches, Saint-Josse a mis en place une offre complète pour le développement et l'épanouissement des tout-petits : psychomotricité relationnelle, Maison des enfants Mélo-Mélo, bibliothèque et ludothèque foisonnant d'activités adaptées. Parce que chaque enfant mérite de grandir dans un environnement stimulant et bienveillant, la commune continue d'innover et d'élargir son offre de services.

Contact Presse:

Collaboratrice du Bourgmestre – Murielle Deleu

T 02 220 25 85 - G 0499 58 83 40 – mdeleu@sjtn.brussels

Service Communication – Marie-France Adnet

T 02 220 25 36 6 – mfadnet@sjtn.brussels